GROUPE DU PORTE-PAROLE SPRECHERGRUPPE GRUPPO DEL PORTAVOCE BUREAU VAN DE WOORDVOERDER SPOKESMAN'S GROUP

INFORMATION A LA PRESSE • MITTEILUNG AN DIE PRESSE • INFORMAZIONE ALLA STAMPA • MEDEDELING AAN DE PERS • PRESS RELEASE

Strasbourg, le 17 novembre 1971

Résumé du discours du Président MALFATTI devant le Parlement européen le 17/11/71

Intervenant au nom de la Commission au cours de l'échange de vues annuel entre les institutions, le Président MALFATTI a esquissé, dans un calendrier couvrant les douze prochains mois, les principales échéances qui demandent un engagement particulier de la Communauté en vue d'affirmer sa personnalité dans les circonstances présentes.

Il s'agit notamment de l'entrée effective des pays candidats à l'adhésion ; de la poursuite et de la conclusion de la négociation visant à établir de nouveaux rapports avec les pays membres de l'AELE, non candidats; du début d'une négociation globale avec les Etats-Unis visant à une amélioration de l'organisation des échanges, la réforme du système monétaire international et un meilleur partage des charges et des responsabilités en matière de défense; de la conduite à bon terme d'une négociation à court terme-celleci - avec les Etats-Unis en vue d'obtenir d'une part, l'abolition de la surtaxe américaine et, d'autre part, le réalignement de toutes les monnaies intéressées; (il serait évidemment souhaitable qu'avant la fin de l'année un accord monétaire se fasse dans le cadre d'un accord international avec nos partenaires, mais s'il devait s'avérer impossible, nous devons prendre, en tout cas, les mesures qui s'imposent pour revenir à un ordre interne dans la Communauté); de la préparation de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe; de la troisième conférence de l'UNCTAD en faveur des pays en voie de développement.

Devant toutes ces questions et ces défis, le Président MALFATTI a posé la question cruciale: ces évènements vont-ils nous inciter à trouver notre identité et notre personnalité, en d'autres termes : voulons-nous exister ou pas ? On comprend mieux alors les raisons qui ont poussé la Commission à adhérer à l'idée d'un sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement et à l'appuyer fortement, l'heure n'étant plus à la routine. Analysant ensuite plus en détail ce que pourraient en être les thèmes principaux, le Président a souligné la nécessité et l'urgence de donner à l'Europe en voie d'élargissement : non seulement une stratégie à l'ouest, mais aussi une stratégie vis-à-vis de l'Est. On pourrait en effet difficilement imaginer que la Communauté européenne ne s'exprime pas d'une scule voix lors de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, alors que celle-ci abordera des problèmes touchant à la vie même de la Communauté.

Evoquant alors la question du renforcement institutionnel - et notamment celui des pouvoirs budgétaires et législatifs du Parlement européen et son élection au suffrage universel - le Président MALFATTI a indiqué que l'approche fonctionnelle et sectorielle n'était plus de mise à un moment où une stratégie globale est indispensable et où les barrières entre l'économique et le politique s'effritent de jour en jour.

C'est dans ce sens que la Communauté, en répondant récemment à un pays candidat, a eu l'occasion de dissiper tout malentendu. En effet, bien que la Communauté estime qu'on ne peut pas préjuger actuellement dans quel cadre institutionnel se développera la coopération politique, il a été rappelé qu'il existait une corrélation entre l'appartenance aux. Communautés européennes et la participation aux activités devant permettre de réaliser des progrès dans le domaine de l'unification politique.

En terminant, le Président MALFATTI a fait appel à l'imagination créatrice afin d'ouvrir la voie à l'avenir et pour arriver ainsi à cette approche politique globale qui nous permettra en même temps de donner une solution positive à des problèmes internes encore ouverts, par exemple, la réalisation d'une politique scientifique dans le domaine non-nucléaire, la réalisation de la politique régionale, une politique industrielle commune.